



# DRAMEDUCATION

## Festival International de Théâtre Francophone pour Étudiants 2<sup>ème</sup> Édition

### RÈGLEMENT

#### **Article 1 - Conditions générales**

Les pièces de théâtre en langue française peuvent être présentées au Festival International de théâtre Francophone pour Étudiants. Le Festival n'accepte que des textes d'auteurs dramatiques francophones contemporains que les organisateurs proposent aux troupes en octobre 2014.

La durée du spectacle ne peut être inférieure à 35 min et supérieure à 60 min.

Le Festival International de Théâtre Francophone pour Étudiants 2015 à lieu à Teatr Polski, au centre ville de Poznan. Il accueille 6 à 8 troupes européennes.

#### **Article 2 – Le répertoire du Festival**

Le Festival International de Théâtre Francophone pour Étudiants proposent en amont aux troupes un répertoire de plus de 20 pièces de théâtre francophones contemporains. Seule ces pièces doivent être montées et présentées au Festival. Une liste de ces pièces est accessible sur commande.

La pièce choisie doit être monté dans son intégralité et toute réécriture du texte est interdite.

#### **Article 3 - Public concerné**

Les acteurs peuvent être des élèves scolarisés dans les universités publiques et privés, associations et écoles de théâtre. Il est seulement souhaitable que les participants aient entre 18 et 35 ans. Le festival est exclusivement ouvert aux troupes de théâtre des pays d'Europe non francophones.

Tous les acteurs de la troupe doivent parler la langue française avec un niveau intermédiaire ou courant.

#### **Article 4 - Responsabilité**

Chaque troupe est encadrée par un accompagnateur ou par un acteur responsable.

Cet accompagnateur ou acteur responsable sont responsables des membres de leur troupe tout au long du festival. Ils doivent veiller à ce que les étudiants respectent le présent règlement et le programme du Festival, et à ce qu'ils ne nuisent pas à l'ambiance de la manifestation. Il est impératif de ne pas quitter Poznan pendant toute la durée du Festival.

Ce règlement doit être signé par le/la responsable de la troupe.

#### **Article 5 - Hébergement et repas**

6 acteurs et 1 accompagnateur par troupe sont pris en charge par le Festival.

Tous les participants du Festival sont hébergés ensemble à l'hôtel au centre ville et prennent tous les repas en commun. Ils peuvent être hébergés dans divers établissements hôteliers de la ville, en fonction de leur capacité d'accueil. Les membres d'une troupe dorment ensemble sauf sur demande des organisateurs du festival à la troupe. Il est possible que filles et garçons partagent une même chambre.

La détention et/ou l'usage de tout produit illicite entraînent l'exclusion immédiate du Festival.

Tout accompagnateur ou acteur supplémentaire vient à ses propres frais et ne pourra être hébergé gratuitement dans la même chambre que d'autres participants.

DRAMEDUCATION

2<sup>ème</sup> Édition du Festival International de Théâtre Francophone pour Étudiants

Poznan, Pologne, NIP :766-186-21-56, REGON : 301945673

+48 535 291 666, festival.drameducation@yahoo.fr

www.drameducation.eu

### **Article 6 – Arrivée et départ des troupes**

Les troupes doivent arriver la veille du Festival (31 mai 2015) et partir de Poznan le lendemain de la fin du Festival (7 juin 2015) au plus tard. Si une troupe veut venir un jour de plus, les frais d'hébergement et de nourriture sont à sa charge.

### **Article 7 - Spectacles**

Les horaires et les ordres de passage prévus par les organisateurs ne sont pas modifiables et doivent être respectés.

Chaque troupe à :

- 3h pour l'installation du décor, du son et de la lumière avant la représentation.
- 15 min pour débarrasser, libérer et quitter la scène et les coulisses après sa représentation.

Les participants sont tenus de respecter le bon déroulement des spectacles et des activités. Le silence est de rigueur, la nourriture est interdite, les téléphones portables doivent être éteints. Il convient d'arriver à l'heure aux spectacles.

La participation à tous les spectacles est obligatoire.

### **Article 8 – Activités**

Le Festival International de Théâtre Francophone pour Étudiants propose aux troupes des activités tout au long du festival.

- Ateliers sur le jeu d'acteur : ces ateliers peuvent aboutir à une performance ouverte au public.
- Rencontres/lectures sur la nouvelle dramaturgie francophone contemporaine
- Conférences
- Cérémonies d'Ouverture et de Clôture

La participation à toutes les activités proposées est obligatoire.

### **Article 10 - Prolongements**

Un Jury composé de personnalités du théâtre francophones (directeurs de théâtre, metteurs en scène, acteurs, auteurs et éditeurs) décernent des prolongements à chacune des troupes selon leurs besoins.

La remise des Prolongements aura lieu officiellement le dernier jour du Festival lors de la Cérémonie de Clôture (6 juin 2015).

### **Article 11 - Inscriptions**

#### 1ère étape :

Les inscriptions sont toutes acceptées dès réception des documents entièrement complétés.

Les inscriptions devront parvenir par mail : [iris.drameducation@gmail.com](mailto:iris.drameducation@gmail.com)

La date limite des inscriptions est: **le lundi 19 janvier 2015**

#### 2ème étape :

Les troupes inscrites doivent publier l'extrait de leur spectacle sur un canal privé Youtube et envoyer le lien internet par mail.

Les frais d'inscriptions sont de 10 € par troupe.

La date limite de l'envoi du lien vidéo du spectacle par mail et le règlement de ces frais est:

**le lundi 2 mars 2015**

#### 3ème étape:

Les troupes dont la candidature est retenue ou non par un jury en seront avisés au plus tard:

**le lundi 23 mars 2015**

Les organisateurs sont à votre entière disposition pour toute aide.

### **Article 12 - Participation financière**

Le voyage aller-retour depuis et vers Poznan est à la charge des troupes, ainsi que ses dépenses personnelles sur place.

Une participation de 15 € par participant est demandée (acteurs et accompagnateurs).

Une fois la troupe acceptée au Festival, la troupe à 1 semaine pour régler l'intégralité des frais de participation par virement sur le compte bancaire de Drameducation.

Après le versement de l'inscription et de la participation, un message de confirmation de paiement (avec pour objet : le titre de la pièce, le nom de la ville et de la troupe) doit être envoyé aux organisateurs: [iris.drameducation@gmail.com](mailto:iris.drameducation@gmail.com)

Une facture sera établie par Drameducation en échange du justificatif de paiement délivré par la banque.

Aucun remboursement des frais d'inscription et de participation ne sera effectué en cas d'annulation de la part de la troupe ou d'un participant.

### **Article 13 – Coordonnées bancaires**

Les frais d'inscription et de participation doivent être versé sur le compte bancaire ci-dessous (en indiquant comme titre : Festival 2015, nom de la troupe et de la ville) :

COMPTE BANCAIRE :

**IBAN** : PL77 1140 2004 0000 3102 7438 9133

**BIC** : BREXPLWMBK

BANQUE :

mBank S.A.

Bankowość Detaliczna

Skrytka Poczтовая 2108

90-959 Łódź 2

ADRESSE :

Drameduction

62-110 Damasławek

Ul. Kcyńska 12/1

Polska

### **Article 14 - Contact**

Drameduction

2<sup>ème</sup> Édition du Festival International de Théâtre Francophone pour Étudiants

(+48) 535 291 666

iris.drameduction@gmail.com

[www.drameduction.eu](http://www.drameduction.eu)

*Lu et approuvé*

Signature du responsable de la troupe :